

principalement en créant les conditions nécessaires pour encourager les investissements intérieurs et étrangers et en stimulant la demande locale.

Après la récession de 1986, le produit intérieur brut (PIB) mexicain a connu des augmentations modestes de 1,5 p. 100 en 1987 et de 1,4 p. 100 en 1988. La recrudescence de l'activité économique intérieure s'est poursuivie pour une troisième année consécutive en 1989 avec un taux de croissance de 3,1 p. 100 et de 3,9 p. 100 en 1990, pour atteindre 234 milliards de dollars¹. La population du Mexique est de 81,1 millions d'habitants et le PIB par habitant se chiffrait à environ 2 874 \$ en 1990. En outre, la production dans le secteur de la fabrication a connu une augmentation de 5,2 p. 100 en 1990 en termes réels, les investissements privés et les dépenses des consommateurs ont crû de 13,6 p. 100 et 5,2 p. 100 respectivement, et les investissements publics ont augmenté de 12,8 p. 100. On s'attend à ce que le taux de croissance annuel moyen du PIB, de 1991 à 1994, se maintienne à 4 ou 5 p. 100. Pour 1991, on prévoit une hausse de 4 p. 100 du PIB et un taux de croissance du même ordre pour 1992.

Afin de donner un nouvel élan à l'économie et la rendre plus ouverte, le gouvernement mexicain a entrepris une série de modifications structurelles, parmi lesquelles l'adhésion, le 24 août 1986, à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Cela a entraîné une libéralisation généralisée de l'activité commerciale, notamment au moyen de l'élimination des licences d'importation, qui ne sont plus exigées que pour 325 des 11 950 numéros tarifaires du nouveau Système harmonisé, adopté en 1989, de l'abrogation des prix officiels d'importation et de la taxe de 5 p. 100 au chapitre de l'expansion des exportations, ainsi que de la réduction des droits d'importation, qui sont passés d'un maximum de 100 p. 100 en 1982 à 20 p. 100 en janvier 1988. La moyenne pondérée du droit tarifaire atteint maintenant 10,4 p. 100. Ces mesures de libéralisation ont été étendues aux secteurs de l'automobile et de l'informatique, par l'élimination des licences d'importation pour permettre l'entrée en franchise des produits dans ces industries. Par ailleurs, la ratification éventuelle de l'Accord nord-américain de libre-échange favorisera davantage les échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Selon les données officielles publiées par le secrétariat au Commerce et au Développement industriel (SECOFI), la balance commerciale du pays a enregistré en 1990 un déficit de 3 milliards de dollars, après un déficit de 645 millions en 1989. Les exportations ont crû de 17,5 p. 100 en 1990, passant de 22,8 milliards de dollars à 26,8 milliards. Les importations, quant à elles, ont augmenté de 27,3 p. 100, passant de 23,4 milliards de dollars à 29,8 milliards en 1990, après un bond de 91,8 p. 100 par rapport aux 12,2 milliards de 1989. Au cours de 1991, les exportations totales ont augmenté de 2,6 p. 100, passant à 27,6 milliards de dollars tandis que les importations connaissent une hausse de 22,2 p. 100, passant à 38 milliards de dollars, engendrant un déficit de 10,4 milliards.

¹ Toutes les sommes sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire (pesos mexicains, dollars canadiens, etc.).